



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23006308

**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT**

04 JAN. 2023

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0434 841 595**

Nom

(en entier) : **Résidence Reine Astrid**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Reine Astrid (S-B) 236 - 7110 La Louvière**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat des administrateurs

Extrait des notules de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2022:

"Après avoir pris connaissance des rapports annoncés dans l'ordre du jour et après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, l'assemblée, à l'unanimité,

...

DECIDE de renommer les suivants administrateurs jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2028, approuvant les comptes annuels de l'année comptable 2027 :

-Korian Belgium SA, aussi dans son mandat d'administrateur délégué, représentée par

Dominiek Beelen ;

-SL Invest SA, représentée par Barend Bots ;

-SL Finance SA, représentée par Liesbet Danneels.

..."

Pour extrait :

Korian Belgium SA

Administrateur délégué

ayant comme représentant permanent

Dominiek Beelen

SL Finance SA

Administrateur

ayant comme représentant permanent

Liesbet Danneels

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/01/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).